



OUVERTURE DE LA DÉVIATION DE CELLETES : LA ROUTE EST EN FÊTE

Maurice Leroy, Ancien ministre, Président du Conseil départemental, et Bernard Pillefer, Vice-président du Conseil départemental chargé des routes, des infrastructures et du très haut débit, ont le plaisir d'inaugurer le 2^e tronçon de la déviation de Cellettes aux côtés des élus de l'Assemblée départementale et de Michel Contour, Maire de Cellettes et Conseiller départemental.

Ce dimanche, la route appartient aux Loir-et-Chériens ! Pour fêter l'inauguration de la déviation de Cellettes, équipement majeur pour notre territoire, la route est ouverte aux piétons, rollers, trottinettes, skates... De nombreuses animations sont proposées, au son de la Banda D'Lyre de Cheverny. Un beau moment festif proposé avant l'ouverture à la circulation dans l'après-midi.

Les aménagements routiers : une priorité pour le Conseil départemental

Le Conseil départemental de Loir-et-Cher consacre une part importante de ses investissements aux aménagements routiers.

« Notre Département de Loir-et-Cher ne peut faire l'économie d'un réseau routier sûr, fluide et bien connecté aux départements et régions voisines. C'est à ce prix que nous resterons un territoire attractif pour les habitants, les entreprises et les touristes » explique Maurice Leroy.

En juin dernier était inaugurée la déviation de Vendôme financée intégralement par le Conseil départemental à hauteur de 32 millions d'euros.

Maurice Leroy précise notamment qu'« avec les déviations de Vendôme et Cellettes, et les prochains travaux d'aménagement du rond-point de Cap' Ciné, l'axe nord-sud du département s'est totalement transformé en dix ans. Il est désormais possible de traverser le Loir-et-Cher rapidement et en sécurité. Le défi était immense. Nous l'avons relevé. »

D'ici 2021, de nombreux grands travaux routiers seront engagés¹ pour poursuivre la dynamique d'investissements.

23 millions € consacrés à la déviation de Cellettes

La réalisation de la déviation de Cellettes, financée entièrement par le Conseil départemental à hauteur de 23 millions d'euros, était indispensable pour sécuriser le centre-ville de Cellettes et fluidifier le trafic entre le giratoire de la patte d'Oie au nord et la RD 956 au sud. En effet, le trafic est dense dans ce secteur qui s'est fortement développé. Il atteint 15 000 véhicules par jour dans le centre de Cellettes dont 7% de poids-lourds.

¹ Déviations de Contres et Chémery, voie de contournement et de desserte de la zone d'activité à La Chaussée-Saint-Victor, voie de contournement de Montoire-sur-le-Loir, aménagements des carrefours du Bout des Hayes, de Cap Ciné, de Chouzy-sur-Cisse, de la patte d'Oie à Saint-Gervais-la-Forêt et de la Chapelle-Vendômoise, sécurisation des levées de la Loire entre Blois et Onzain et créneaux de dépassement à Chémery et Cormeray.

CONTACT PRESSE

Amélie Lataste : 06 88 04 42 52 – 02 54 58 54 60 - amelie.lataste@cg41.fr

Direction de la Communication – Conseil départemental de Loir-et-Cher : 02 54 58 41 12

« Nous inaugurons aujourd’hui l’un des investissements les plus importants du Département au cours de ces dernières années. La déviation de Cellettes va changer le quotidien de milliers de Loir-et-Chériens » se réjouit Maurice Leroy.

La déviation se décompose en 2 tronçons. Le premier de 3,6 km (mise à 2x2 voies de la RD 765) a été ouvert à la circulation en 2012 ; le deuxième, inauguré aujourd’hui, correspond à une nouvelle 2x1 voie de 3,4 km qui permet de rejoindre la RD 956 au sud de Cellettes.

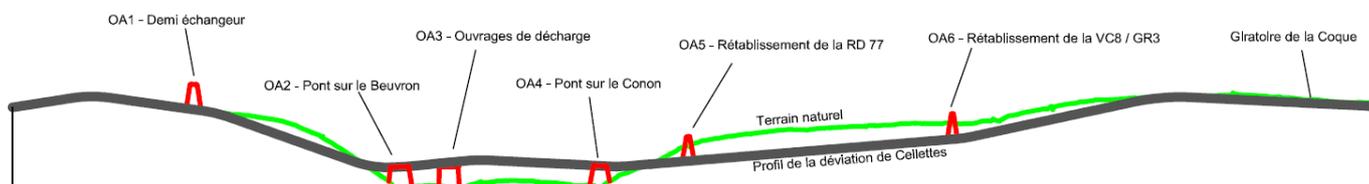
La déviation de Cellettes comprend 6 ouvrages d’art dont le pont sur le Beuvron d’une longueur de 40 mètres :

- Demi-échangeur (OA1) ;
- Pont sur le Beuvron (OA2) ;
- Ouvrages de décharge (OA3) ;
- Pont sur le Conon (OA4) ;
- Pont qui supporte la RD77(OA5) ;
- Pont qui supporte le GR3 et la VC8 (OA6).

A noter également : la réalisation du giratoire de la Coque qui permet d’accéder à la déviation sur la RD 956 entre Cellettes et Cormeray.

L’organisation des différents chantiers a permis de maintenir en permanence un accès de part et d’autre du tracé et de limiter au maximum la gêne aux riverains et usagers.

Déviation de Cellettes - Profil en long



CONTACT PRESSE

Amélie Lataste : 06 88 04 42 52 – 02 54 58 54 60 - amelie.lataste@cg41.fr

Direction de la Communication – Conseil départemental de Loir-et-Cher : 02 54 58 41 12



COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Respect de l'environnement : un objectif majeur

Cette déviation a été réalisée dans le respect de l'environnement. Pour cela, **7 bassins de rétention sont disposés le long du tracé** pour récupérer les eaux pluviales et les pollutions accidentelles.

Les lisières des bois le long du Beuvron et du Conon sont reconstituées et les ouvrages hydrauliques ont été dimensionnés pour ne pas entraver les écoulements naturels.

Enfin, **environ 95% des 200 m³ de matériaux extraits lors des terrassements ont été valorisés et réutilisés sur le site** pour le traitement en couche de forme, la constitution de merlons paysagers et pour la terre végétale nécessaire à l'engazonnement.

La déviation en quelques chiffres

- 23 millions d'euros de travaux entièrement financés par le Conseil départemental.
- 7 km de route (tronçon 1 de 3,6 km et tronçon 2 de 3,4 km).
- 31 000 tonnes d'enrobés.
- 200 000 m³ de matériaux extraits lors des terrassements.
- 3 700 m³ de béton mis en œuvre pour les ouvrages d'art.

CONTACT PRESSE

Amélie Lataste : 06 88 04 42 52 – 02 54 58 54 60 - amelie.lataste@cg41.fr

Direction de la Communication – Conseil départemental de Loir-et-Cher : 02 54 58 41 12